



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

FÉLICITATIONS

À L'UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER LABELLISÉE
« PÔLE UNIVERSITAIRE
D'INNOVATION ».

L'Université de Montpellier fait partie des cinq premiers établissements pilotes lauréats retenus par l'État pour révéler le plein potentiel d'invention et d'innovation des acteurs de la recherche, de la formation, du transfert de technologie et de l'accompagnement des start-up. Cette labellisation est accompagnée d'une dotation financière de 2,5 millions d'euros.